

ENGAGEMENT 5 – PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU ET EN ÉNERGIES

Objectif N+4	100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	60 %	70 %	90 %	100 %

Selon l'événement considéré, l'organisateur peut être maître de tout ou partie des consommations et des contrats avec les fournisseurs d'eau ou d'électricité. Les actions à mettre en place, notamment pour la récupération des données, peuvent ainsi varier.

Dans tous les cas, le non-gaspillage de l'énergie et de l'eau pour l'organisation de l'événement est garanti. Pour ce faire, l'organisateur met en place une grille de lecture progressive pour atteindre 3 objectifs à travailler selon les possibilités offertes par l'infrastructure d'accueil : sobriété / efficacité / énergies renouvelables

Cet engagement peut se traduire par des objectifs chiffrés différents comme par exemple : aucun gaspillage d'eau, 100 % des éclairages éteints s'il n'y a pas un besoin impératif de lumière, 100 % des arrosages issus d'eaux non potables, obligation de passer des contrats pour des énergies vertes, pas d'usage de la climatisation, baisse de X% du temps d'utilisation, etc.

L'atteinte de cet engagement repose sur d'une part, un suivi et un système de veille performant (mesure), et d'autre part sur une évaluation des besoins réels et une étude des alternatives moins impactantes (optimiser). La mise en place, d'un événement à l'autre, d'un indicateur de consommation par énergie et fluide (électricité, fuel domestique, gaz naturel, eau...) en volume eq CO2 ... rapporté à l'utilisation du site (nombre de spectateurs/visiteurs accueillis ; nombre d'événements...) est fortement recommandée.

Les énergies et fluides à prendre en compte sont les énergies et fluides déployés par l'organisateur et les énergies et fluides fournis par le lieu d'accueil pendant la durée de l'événement ainsi que sa préparation.

Contribution aux ODD :

